

7 février 2001

01.313

Question Yves Morel**ETS – HES, quel problème?**

Au début de l'an 2000, une quarantaine de jeunes ingénieurs, qui ont terminé leurs études au Locle, ont été surpris et déçus d'apprendre, lors de la cérémonie de remise des diplômes, qu'ils n'en recevraient pas, car la Confédération ne reconnaissait pas le terme HES avant 2001!

L'argumentation a été que le canton de Neuchâtel a démarré trop vite avec cette nouvelle formule.

Lors de cette cérémonie agitée, le représentant du Conseil d'Etat s'est engagé à faire des démarches auprès de la Confédération pour normaliser cette situation.

Après presque une année et un mois avant la remise des diplômes aux ingénieurs terminant leurs études en 2001, le Conseil d'Etat peut-il nous dire les démarches qu'il a entreprises jusqu'ici, au niveau fédéral, et quelles actions conjointes peut-on mettre sur pied, entre l'exécutif et le législatif cantonal, pour qu'ensemble, nous aboutissions à faire reconnaître les termes HES aux étudiants de la volée 2000?

S'il y a un problème de coordination entre les deux niveaux, cantonal et fédéral, ce n'est pas aux étudiants d'en pâtir et il devrait être possible de résoudre cet imbroglio tragique.